

31 mars 2010

Les retraités sont aussi dans le rouge

EXERCICE POUR L'ÉQUILIBRE FINANCIER

Le gouvernement a déposé son budget pour l'année 2010-2011. Selon lui, les mesures austères qu'il contient conduiront à l'équilibre budgétaire du Québec en 2013-2014. Ce budget cible deux catégories de contribuables : le gouvernement et la population québécoise. Les mesures contributives pour les citoyens y sont clairement énoncées et soumises à un échéancier précis. Cet exercice n'a pas été fait du côté de l'administration publique; la réduction de ses dépenses est déterminée en termes de pourcentage. À quoi devons-nous nous attendre?

DÉSIQUILIBRE IMPORTANT CHEZ LES RETRAITÉS

Les retraités de l'État sont très inquiets. Leur rente de retraite ne suit pas le coût de la vie. La désindexation à l'IPC – 3% décrétée en 1982 perdure toujours. Leur pouvoir d'achat s'est effrité de façon inquiétante au cours des ans et la dégradation se poursuit de façon vertigineuse. Avant l'introduction de ces nouvelles compressions, une personne qui a pris sa retraite en 2000, après 35 années de service, voyait son pouvoir d'achat diminué de 11,5% après 15 ans. Qu'en sera-t-il maintenant? Comment les retraités pourront-ils assumer ces nouvelles augmentations imposées par le gouvernement pour son prochain exercice financier? Le salaire différé que les retraités ont payé, année après année, durant toute leur carrière diminue et les charges augmentent. L'écart s'élargit de plus en plus. L'équilibre est rompu.

URGENCE D'AGIR

Le gouvernement connaît le problème de l'indexation partielle. Ses membres ont déjà promis de corriger la situation. Il est le fiduciaire des fonds de retraite. Il a le pouvoir d'agir pour redresser la situation précaire des retraités. Il a le devoir de préserver leur autonomie. Il ne peut plus se réfugier dans le statu quo. Le sort des retraités est entre ses mains.

Aline Couillard,
Vice-présidente, ADR